



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

UFI: TMR4-DFEX-080N-SQG5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99

e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA

Motstraat 54 B-2800 Mechelen

Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20

e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75 e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 2 de 10

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide sulfurique à ... %

acide phosphonique; acide orthophosphorique à ... %

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux

environnants.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	N° CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
7664-93-9	acide sulfurique à %			60 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314	•	•	
7664-38-2	acide phosphonique; acide or	thophosphorique à %		33 %
	231-633-2	015-011-00-6		
	Skin Corr. 1B; H314		-	
7732-18-5	Eau			7 %
	231-791-2			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 3 de 10

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité		
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M				
7664-93-9	231-639-5	acide sulfurique à %	60 %		
	Skin Corr. 1A; H	1314: >= 15 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 15 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 15			
7664-38-2	231-633-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique à %	33 %		
	Skin Corr. 1B; F 25	1314: >= 25 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - <			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Nausée, Vomissements, Diarrhée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 4 de 10

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec. frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 5 de 10

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: incolore Odeur: inodeure

pH-Valeur (à 20 °C): < 1

Modification d'état

Point de fusion: non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible
non applicable

Inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

non applicable

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité apparente:

Hydrosolubilité:

(à 20 °C)

Complètement soluble

(à 20 °C)

Numéro de révision: 2,3 F - FR



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 6 de 10

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible Densité de vapeur: donnée non disponible Taux d'évaporation: donnée non disponible Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible Teneur en solvant: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: donnée non disponible

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Réagit violemment au contact de l'eau. Réagit avec les substances suivantes: Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux. Peroxydes

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Des fumées dangereuses peuvent se dégager au-dessus de 300 °C. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.5. Matières incompatibles

Des métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Trioxyde de soufre

Information supplémentaire

tres reactiv

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode		
7664-38-2	acide phosphonique; acide orthophosphorique à %						
	cutanée	DL50 2740 mg/kg	lapin	IUCLID			

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 7 de 10

Effets sensibilisants

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
7664-38-2	acide phosphonique; acide	acide phosphonique; acide orthophosphorique à %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 138 mg/l	96 h	Gambusia affinis			

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 8 de 10

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Désignation officielle de TROUSSE CHIMIQUE

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 9



Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340
Quantité limitée (LQ): SP251
Quantité exceptée: SP340
Catégorie de transport: 2
N° danger: Code de restriction concernant les E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Désignation officielle de CHEMICAL KIT

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 9



Marine pollutant: --

Dispositions spéciales: 251, 340
Quantité limitée (LQ): See SP251
Quantité exceptée: SP340
EmS: F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3316





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 9 de 10

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 9



9

CHEMICAL KIT

Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Passenger LQ:

Quantité exceptée:

A44 A163

1 kg

Y960

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Révision: 05.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 9, 15, 16

Révision: 03.05.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 8, 13

Révision: 09.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 14





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-1 Page 10 de 10

Révision: 10.11.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

Révision: 19.09.2013

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1A; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

UFI: 1JA6-VFV6-K80R-T9MX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99

e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA

Motstraat 54 B-2800 Mechelen

Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20

e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75 e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 2 de 10

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité	
	N° CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification SGH	•			
7732-18-5	Eau			>95 %	
	231-791-2				
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	200-661-7	603-117-00-0			
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT S	E 3; H225 H319 H336			
576-26-1	2,6-xylénol			<1 %	
	209-400-1	604-006-00-X			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 2; H311 H301 H314 H411				
123-92-2	acétate d'isopentyle			<1 %	
	204-662-3	607-130-00-2			
	Flam. Liq. 3; H226 EUH066				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 3 de 10

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de facon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 4 de 10

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Laver soigneusement après manipulation.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Information supplémentaire

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
123-92-2	Acétate d'isopentyle	50	270		VME (8 h)	
		100	540		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'imersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revetement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revetement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 5 de 10

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: aromatique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point de fusion: non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle env.100 °C

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible

Point d'éclair: 53 °C DIN 51755

Inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

donnée non disponible

donnée non disponible

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: (2-Prop.) 43 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité apparente:

Hydrosolubilité:

donnée non disponible

0,95 g/cm³

non applicable

complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:

Viscosité dynamique:

Viscosité cinématique:

Durée d'écoulement:

Densité de vapeur:

donnée non disponible

donnée non disponible

donnée non disponible

donnée non disponible





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 6 de 10

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

donnée non disponible
donnée non disponible
donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: donnée non disponible

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut devenir inflammable pendant l'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol						
	orale	DL50 mg/kg	5045	rat	RTECS		
	cutanée	DL50 mg/kg	12800	lapin			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	46,5 mg/l	rat			
576-26-1	2,6-xylénol						
	orale	DL50 mg/kg	296	Rat			
	cutanée	DL50 mg/kg	1000	Lapin			

Irritation et corrosivité

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 7 de 10

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance			<u> </u>			
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1400		Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	13299	48 h	Daphnia magna	UICLID	
576-26-1	2,6-xylénol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	22 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	11,2 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
576-26-1	2,6-xylénol	2,36

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets - Produit

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits 160506

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE: gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: **UN 3316**

TROUSSE CHIMIQUE 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: П

Étiquettes:



Code de classement: M11 Dispositions spéciales: 251 340 Quantité limitée (LQ): SP251 SP340 Quantité exceptée: Catégorie de transport: 2 Nº danger:

Code de restriction concernant les Ε

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

UN 3316 14.1. Numéro ONU: 14.2. Désignation officielle de CHEMICAL KIT

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes: 9





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 9 de 10



F-A, S-P

Marine pollutant:

Dispositions spéciales: 251, 340

Quantité limitée (LQ): See SP251

Quantité exceptée: SP340

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>14.1. Numéro ONU:</u> UN 3316

14.2. Désignation officielle de CHEMICAL KIT

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

EmS:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 9



Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Passenger LQ:

Quantité exceptée:

A44 A163

1 kg

Y960

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 340 Nitrat/Nitrate, LCK 340 A; 2/2

Date de révision: 05.03.2020 Code du produit: LCK340-2 Page 10 de 10

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

H301

H311

Révision: 05.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 15, 16

Révision: 03.05.2018

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4, 13

Révision: 10.11.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 10

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Révision: 19.09.2013

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle

Te

exte des phrase	es H et EUH (Numéro et texte	te intégral)	
H225	Liquide et vapeurs tr	très inflammables.	
H226	Liquide et vapeurs in	inflammables.	

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH066

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)